

Annexe 3-A	Plan de situation 1/25 000	A
Annexe 3-B	Plan cadastral normalisé	A
Annexe 4-A	Localisation prises de vues rapprochées	A
Annexe 4-B	Photographies rapprochées zone implantation	A
Annexe 4-C	Localisation prises de vues éloignées	A
Annexe 4-D	Photographies éloignées zone implantation	A
Annexe 5-A	Plan projet / Plan masse	A
Annexe 5-B	Données techniques	A
Annexe 5-C	Dispositions environnementale	A
Annexe 6	Plan des abords 1/ 5 000	A
Annexe 7	Localisation des Natura 2000	A

Annexe volontaire 1	Anthropisation du site	A
Annexe volontaire 2	Effets cumulés	A
Annexe volontaire 3	Volet agricole	A
Annexe volontaire 4	Contexte paysager et Patrimoine	A

**Bureau d'études
Nexity Solaire**

Siège social :

180 rue de la Ginieisse
34500 - Béziers

Président :

Vincent Valiente
vincent.valient@nexity-solaire.fr

Bureau d'études :

85 Avenue Georges Frêches
34170 Castelnau-le-Lez

Directeur et responsable projet :

Alban Gauthier
alban.gauthier@nexity-solaire.fr

Responsable technique :

Fabien Rodriguez
fabien.rodriquez@nexity-solaire.fr

Structuriste :

Nd

Geotechnique :

Nd

EPCiste:

Nd

Nexity Solaire

180 rue de la Ginieisse
34500 - Béziers

Opération

Projet de centrale solaire au sol
Commune de Hommarting

Puissance envisagée : 0,99 kWc
Emprise projet : 9 622 m²

Lieu

Pré Royal,
57405 Hommarting

Indice	Date	Description de la révision	Par
A	30.04.26	Examen au Cas-par-Cas	AG
Examen au Cas-par-Cas			n° pièce administrative : Cas-par-Cas
Projeteur : FR			1 ^{ère} émission 30/04/26
Approuvé par : AG Resp. projet			30/04/26

PAGE DE GARDE

ANNEXES VOLONTAIRES

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Annexes volontaires	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexes volontaires

ANNEXE VOLONTAIRE 4

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Annexes volontaires	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe volontaire 4

CONTEXTE PAYSAGER

1. Contexte paysager général

La commune d’Hommarting se situe dans le département de la Moselle, au sein du territoire du Pays de Sarrebourg, caractérisé par un paysage rural composé de plateaux agricoles, de prairies et de massifs forestiers. Le paysage local est marqué par une alternance entre espaces cultivés, prairies bocagères et boisements, avec une présence diffuse de l’urbanisation sous forme de villages et d’exploitations agricoles isolées.

Les perceptions paysagères sont généralement ouvertes sur les espaces agricoles, mais ponctuellement structurées par les lisières forestières, les haies bocagères et les reliefs doux du territoire. Les vallons et les boisements environnants contribuent à structurer les vues et à créer des transitions entre les différents types d’occupation du sol.

2. Contexte paysager immédiat du site

Le projet s’implante sur un terrain situé en périphérie du tissu urbanisé de la commune d’Hommarting, au sein d’un environnement à dominante agricole. Le site s’inscrit dans un paysage rural marqué par la présence de parcelles agricoles ouvertes.

Le terrain est aujourd’hui marqué par :

- Des surfaces majoritairement enherbées ou agricoles,
- La présence ponctuelle de végétation spontanée ou de haies,
- Un environnement agricole structuré par des parcelles de cultures,
- L’absence d’occupation bâtie significative sur l’emprise du projet.

Le site s’inscrit dans un environnement rural caractérisé par une urbanisation peu dense, regroupée dans les centres bourgs.

La configuration du site et la présence de végétation périphérique contribuent à limiter les perceptions directes depuis certains points de l’espace public, tout en maintenant des vues plus ouvertes depuis les espaces agricoles environnants à l’Ouest.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Contexte paysager	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe volontaire 4

CONTEXTE PAYSAGER

3. Perception visuelle du projet

Les perceptions du projet depuis l’espace public apparaissent limitées et localisées, pour plusieurs raisons :

- L’implantation du site en périphérie du tissu urbanisé de la commune ;
- La présence de parcelles agricoles et de boisements participant à structurer les vues ;
- La topographie locale relativement douce, limitant les perspectives lointaines depuis certains points du territoire ;
- La présence ponctuelle de haies, de lisières boisées et de végétation spontanée contribuant à filtrer les perceptions visuelles

Les habitations les plus proches se situent à distance du site, ce qui limite les covisibilités directes avec les installations projetées. Ainsi, les perceptions visuelles de l’installation devraient rester modérées et principalement localisées depuis certains points des espaces agricoles environnants.

4. Intégration paysagère du projet

Le projet prévoit plusieurs mesures favorisant son intégration dans le paysage local :

- Implantation des installations sur un terrain s’inscrivant dans un environnement rural déjà marqué par les usages agricoles ;
- Hauteur limitée des structures photovoltaïques ;
- Teinte neutre des équipements techniques (postes électriques et structures métalliques) ;
- Maintien et valorisation de la végétation existante en périphérie du site.

Par ailleurs, les modules photovoltaïques présentent des teintes sombres et des surfaces traitées pour limiter les phénomènes de réflexion lumineuse, contribuant à réduire leur perception dans le paysage.

5. Appréciation globale des enjeux paysagers

Au regard :

- Du caractère rural et agricole du secteur ;
- De l’implantation du site en périphérie du tissu urbanisé ;
- De la présence de structures paysagères existantes (haies, ripisylve) contribuant à filtrer les vues ;
- De la hauteur limitée et de la nature peu volumineuse des installations photovoltaïques,

De projet apparaît compatible avec les caractéristiques paysagères du secteur.

L’installation photovoltaïque s’inscrit ainsi dans une logique d’intégration au paysage rural environnant.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Contexte paysager	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe volontaire 4

CONTEXTE PAYSAGER : ORGANISATION DES MASQUES PAYSAGERS ET LIMITATION DES COVISIBILITÉS

L'analyse paysagère du secteur met en évidence une organisation hiérarchisée des écrans visuels naturels, contribuant à limiter les covisibilités avec le site de l'ancienne décharge de « Le Pré Royal ».

Les lignes rouges identifiées sur la carte correspondent aux masques paysagers éloignés, constitués par des lisières boisées, bosquets et structures végétales du paysage agricole. Ces éléments structurants du territoire participent à la fermeture des perspectives lointaines et interrompent les cônes de visibilité vers le site depuis les plateaux agricoles environnants. Ils jouent ainsi un rôle de filtre visuel à moyenne et longue distance, limitant les perceptions paysagères du site dans les grands paysages du Pays de Sarrebourg.

Les lignes bleues matérialisent quant à elles les masques paysagers immédiats, directement situés au droit du site. Il s'agit principalement de lisières boisées existantes, de talus végétalisés et de formations arbustives spontanées qui encadrent l'emprise de l'ancienne décharge. Ces éléments constituent un écran visuel direct, permettant de rompre les séquences visuelles depuis les espaces habités situés en contrebas et de limiter les vues rapprochées vers le site.

La combinaison de ces écrans végétaux éloignés et immédiats ainsi que du relief permet ainsi de fragmenter les champs de vision et de réduire significativement les covisibilités avec le site, contribuant à son insertion paysagère dans l'environnement local.

Les perceptions du projet resteront localisées et majoritairement filtrées par les structures végétales existantes.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Contexte paysager	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe volontaire 4

ENJEUX PATRIMONIAUX



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Contexte patrimonial	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe volontaire 4